



POUR AFFICHAGE

COMMISSION ACADEMIQUE DE
L'EMPLOI DE RENNES

**A TOUS LES PROFESSEURS TITULAIRES D'UN CONTRAT DEFINITIF
OU D'UN CONTRAT PROVISoire (Stagiaires CAFEP, CAER)**

**PROCEDURE D'ENTREE DANS LE MOUVEMENT DE L'EMPLOI 2nd DEGRE
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE BRETAGNE – RENTREE 2022**

↳ **Entrée dans le Mouvement via l'application suivante :**

<https://entremouvement2d.e-c.bzh>

Du 3 février 2022 au 7 mars 2022

IMPORTANT :

A l'issue de votre inscription, vous imprimerez la fiche PDF récapitulative de votre entrée dans le Mouvement 2022, que vous remettrez à votre ou vos Chef(s) d'établissement, pour qu'il(s) la signe(nt) et en garde(nt) une copie. Vous en conserverez un exemplaire signé. Vous n'avez rien à renvoyer à votre DDEC.

ATTENTION :

- Si vous êtes contractuel(le) définitif(ve) de l'académie de Rennes,
- Si vous demandez une mutation dans votre département ou dans un autre département de l'académie,
- Et que vous demandez à être classé(e) en priorité B1,** (cf texte Accords sur l'Emploi)

Vous vous engagez à envoyer par voie postale **la fiche Demande de classement en priorité B1,** accompagnée des justificatifs, à votre DDEC de rattachement **pour le vendredi 11 mars dernier délai.**